

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2009/2509(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur le coup d'État en Guinée		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Guinée		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
15/01/2009	Résultat du vote au parlement		
15/01/2009	Débat en plénière		
15/01/2009	Décision du Parlement	<a href="#">T6-0030/2009</a>	Résumé
15/01/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2009/2509(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0037/2009</a>	13/01/2009	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0042/2009</a>	13/01/2009	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0043/2009</a>	13/01/2009	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0044/2009</a>	13/01/2009	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0045/2009</a>	13/01/2009	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0053/2009</a>	13/01/2009	EP	

Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B6-0037/2009</a>	13/01/2009		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T6-0030/2009</a>	15/01/2009	EP	Résumé

## Résolution sur le coup d'État en Guinée

---

Le Parlement européen a adopté une résolution commune sur le coup d'État en Guinée.

La résolution avait été déposée en vue de son examen en séance plénière par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, UEN, Verts/ALE, GUE/NGL.

Le Parlement rappelle tout d'abord que ce pays a été frappé par un coup d'état qui a vu la prise de pouvoir par un groupe d'officiers, le 23 décembre 2008, au lendemain du décès du président Lansana Conté. Le Parlement condamne cette prise du pouvoir et demande l'organisation, dans un délai de quelques mois, d'élections législatives et présidentielles libres et transparentes dans ce pays.

Il demande notamment à la junte au pouvoir de respecter les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, notamment le droit à se réunir pacifiquement et appelle la Commission à se tenir prête à geler toute forme d'aide autre qu'humanitaire et alimentaire, en cas d'absence de transition démocratique et de sanctions ciblées contre les membres des autorités qui ont pris le pouvoir par la force.

Parallèlement, le Parlement condamne les arrestations et la détention sans charges de militaires et de civils en Guinée.